

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

27^{ème} année - N°5174 - Mardi 04 Août 2026 - Prix : 200 Fc

SAISIE DE 11,9 KG DE CANNABIS À HAHAYA :

Le parquet de Moroni poursuit l'enquête



Saisie de 14 kg de drogue à l'aéroport Photo d'illustration)

BAC 2026 :

Les résultats attendus ce mardi

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

20 Swafar 1447

Prières aux heures officielles

Du er au 03 Août 2026

Lever du soleil:

06h 27mn

Coucher du soleil:

18h 01mn

Fadjr : 05h 13mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 16mn

Maghrib : 18h 04mn

Incha: 19h 18mn



INTERVIEW / ALI MOHAMED

Les Comores à l'heure des sciences et techniques nucléaires

Du 3 au 7 août à Moroni, les Comores réunissent l'AIEA et six nations africaines pour structurer leur sécurité nucléaire. Cadre réglementaire en attente, détection aux frontières, santé et gestion de l'eau : entretien avec le directeur de l'enseignement supérieur, Ali Mohamed, sur une révolution silencieuse qui entend transformer le paysage sanitaire et scientifique comorien. Interview.

Question : Du 3 au 7 août 2026, les Comores accueilleront un atelier consacré aux techniques nucléaires. Le contexte et les objectifs ?

Ali Mohamed : C'est une première. Du 3 au 7 août à Moroni, nous accueillons 6 pays francophones africains pour travailler sur l'architecture de détection en matière de sécurité nucléaire. Le contexte est urgent : aujourd'hui les risques liés aux rayons ionisants sont réels dans nos ports, nos aéroports, nos centres d'imagerie médicale et même dans certaines industries. Or, en l'absence d'un régulateur pleinement opérationnel, la population est exposée. L'objectif de cet atelier est donc double : Renforcer la sécurité pour détecter toute matière illicite, accélérer la mise en place de notre cadre réglementaire national. Il est temps de passer à l'action.

Question : Le terme « nucléaire » est associé aux armes. Pourquoi encourager les usages pacifiques ?

AM : Parce que le danger n'est pas la science, mais son absence de contrôle. Le vrai risque aujourd'hui, c'est de ne pas avoir de cadre. Le nucléaire pacifique sauve des vies : dans nos hôpitaux pour le diagnostic, dans l'agriculture, dans l'eau. Mais il faut l'encadrer. C'est pour cela que les institutions comme l'AIEA nous accompagnent. Elles nous aident à utiliser ces techniques en toute sécurité pour le développement.

Question : Pourquoi maintenant ? Cela s'inscrit-il dans une stratégie ?

AM : Oui. C'est une urgence de santé publique et de sécurité. Nous ne pouvons plus attendre. Le Gouvernement s'est engagé et nous attendons la signature du décret portant

création de l'Autorité de Réglementation en Radioprotection et Sécurité Nucléaire, l'ARSN. Cet atelier arrive pour préparer le terrain : former, planifier, et être prêts dès la signature du décret pour être pleinement opérationnels.

Question : Quels secteurs vont en bénéficier concrètement ?

AM : 4 secteurs sont prioritaires et urgents.

- Santé : Nous travaillons sur le projet de mise en place d'une unité de radiothérapie pour le diagnostic et le traitement du cancer aux Comores. C'est un besoin vital pour nos populations.

- Sécurité : Sécuriser nos ports et aéroports contre le trafic illicite de matières radioactives.

- Imagerie médicale et industries : Contrôler l'usage des rayons X et des sources radioactives pour protéger le personnel et les patients.

- Agriculture et Eau : Lutte contre les ravageurs et gestion de nos nappes phréatiques.

Dans tous ces secteurs, l'enjeu est le même : utiliser la technique tout en protégeant l'homme.

Question : Quelle est la place de l'AIEA et des partenaires ?

AM : Elle est déjà concrète. L'AIEA nous a appuyés pour équiper notre laboratoire de dosimétrie. Nos techniciens sont déjà formés. Ce laboratoire est la base pour surveiller l'exposition des travailleurs et de la population. La coopération nous apporte aussi l'expertise pour rédiger les textes, former les inspecteurs et acquérir les équipements de détection. Sans l'AIEA et les 6 pays présents cette semaine, nous n'irions pas aussi vite.

Question : Quelles retombées concrètes à moyen et long terme ?

AM : Elles sont déjà en marche. A court terme : la signature du décret de l'ARSN et la mise en œuvre de la loi. Ceci permettra aux inspecteurs de l'autorité de régulation de Contrôler les centres d'imagerie médicale, les industries utilisant des rayonnements ionisants, etc. A moyen terme : la mise en service

de l'unité de radiothérapie pour que nos malades du cancer n'aient plus à quitter le pays, le contrôle de nos nappes phréatiques par la technologie de l'hydrologie isotopique, lutter contre la pollution du plastique par les méthodes et techniques nucléaires, des projets dans le secteur de la santé par exemple la lutte contre le paludisme par la méthode de stérilisation des moustiques vecteurs du parasite et tant d'autres. A long terme : la création de formations universitaires pour former nos propres physiciens médicaux, radioprotectionnistes et experts en détection. L'atelier de cette semaine est le catalyseur de tout cela.

Question : Quel message pour la communauté universitaire et la population ?

AM : A la population : le plus grand danger aujourd'hui est l'absence de régulation. Avec l'ARSN et ce laboratoire de dosimétrie, nous mettons en place un bouclier pour vous protéger. Aux étudiants : le projet de radiothérapie et les nouveaux équipements vont créer des métiers nouveaux. Formez-vous en physique, en médecine, en ingénierie. L'avenir est ici. Le message est simple : la science nucléaire aux Comores sera une science de protection et de soin.

Question : Avons-nous les ressources pour accompagner ce développement ?

AM : Nous avons commencé. Le laboratoire de dosimétrie est équipé et les premiers techniciens sont formés par l'AIEA. C'est une avancée majeure. Des médecins et paramédicaux sont formés ou en cours de formation pour la prise en charge de la future unité de radiothérapie au CHU El-Maarouf, des inspecteurs en radioprotection et des spécialistes en réglementation sont déjà prêts à servir. Mais pour l'unité de radiothérapie et pour contrôler tous les secteurs, il nous faut aller plus loin : former des physiciens médicaux, des ingénieurs, des inspecteurs. Cet atelier sert justement à planifier ces besoins en formation.

Question : Est-ce un levier pour l'autonomie scientifique des Comores ?

AM : Oui. Avoir notre propre laboratoire de dosimétrie, notre propre autorité de régula-



tion, et demain notre propre unité de radiothérapie, c'est cela la souveraineté. Et c'est exactement la vision du chef de l'Etat à travers le PCE, Projet Comores Emergents à l'horizon 2030. Cela veut dire ne plus dépendre de l'étranger pour savoir si un travailleur est irradié, ou pour soigner un malade du cancer. C'est reprendre le contrôle sur notre santé et notre sécurité, un début de notre indépendance sanitaire en quelque sorte.

Question : Avons-nous le cadre réglementaire et de sûreté ?

AM : Nous sommes à un tournant. Le cadre est en cours de finalisation. Nous attendons la signature du décret de l'ARSN qui est l'acte fondateur. Le défi est immense : il faut réglementer les ports, les aéroports, les hôpitaux, les industries. Il faut des inspecteurs, des équipements, des contrôles. Cet atelier marque le début officiel de ce processus de structuration nationale. Avec l'appui de l'AIEA, nous allons bâtir un système solide, sûr et adapté aux Comores.

Propos recueillis par Ibnou M. Abdou

OPPOSITION À MOHÉLI :

Deux rencontres qui sèment le doute



En l'espace de quelques jours, deux figures de l'opposition mohélienne ont reçu ou rencontré le président Azali Assoumani dans des contextes strictement privés. Si l'Opposition Unie de Mwali (OUM) et le parti MOLECO assurent qu'il ne s'agit d'aucun rapprochement politique, ces rencontres ont néanmoins suscité de nombreuses interrogations au sein de l'opinion et alimenté les débats sur les réseaux sociaux.

A Mohéli, deux rencontres impliquant le chef de l'Etat, Azali Assoumani, et des responsables de l'opposition continuent de défrayer la chronique. D'un côté, le président de l'Opposition Unie de Mwali (OUM), le Dr Abdou Djabir, a reçu le chef de l'Etat à son domicile à l'occasion de la présentation des condoléances à la famille de feu Yssoufa Ali, ancien commandant de la gendarmerie. De l'autre, le président du parti MOLECO, Dr Hassanaly Abdoulanziz, a accueilli le même président Azali lors du mariage de sa fille. Ces deux événements,

bien que présentés comme relevant exclusivement des traditions familiales et sociales, ont alimenté les spéculations sur un éventuel rapprochement entre certains leaders de l'opposition et le pouvoir.

Concernant la visite au domicile d'Abdou Djabir, celui-ci insiste sur le fait qu'elle s'inscrivait uniquement dans un contexte de deuil. Le président de l'OUM a d'ailleurs rappelé une confiance que lui avait faite le défunt Yssoufa Ali, selon laquelle ce dernier et Azali Assoumani étaient des « compagnons d'armes », ayant été formés ensemble pour protéger le pays. Un témoignage qui, selon lui, explique la présence du chef de l'Etat auprès de la famille endeuillée, sans aucune connotation politique. La présence d'Azali Assoumani au mariage de la fille du président de MOLECO a, quant à elle, provoqué une vive réaction sur les réseaux sociaux. Face aux nombreuses interprétations, le parti a publié un communiqué le 2 août pour démentir toute idée de ralliement.

MOLECO affirme que cette invitation

relevait uniquement des liens familiaux et historiques existant entre les deux familles. Le parti rappelle que les traditions comoriennes imposent le respect et la solidarité lors des événements familiaux, quelles que soient les divergences politiques. Dans ce même communiqué, MOLECO réaffirme son appartenance au Rassemblement de l'opposition mohélienne et assure maintenir son opposition à la gouvernance actuelle. Le parti appelle enfin ses militants à ne pas céder aux rumeurs ni aux tentatives de manipulation, réitérant son engagement en faveur de la démocratie. Malgré ces mises au point, ces deux rencontres continuent d'alimenter les discussions au sein de la classe politique mohélienne, où certains observateurs s'interrogent sur la frontière entre relations personnelles, traditions sociales et engagement politique.

Riwad

SAISIE DE 11,9 KG DE CANNABIS À HAHAYA :

Le parquet de Moroni poursuit l'enquête

La procédure judiciaire relative à la saisie de 11,9 kilogrammes de cannabis à l'aéroport international Moroni Prince Saïd Ibrahim est désormais entre les mains du parquet de Moroni. La brigade spécialisée indique avoir bouclé son enquête préliminaire dans les délais légaux et souligne que cette affaire s'inscrit dans une série d'interceptions de stupéfiants enregistrées ces derniers mois sur la plateforme aéroportuaire.

Le dossier portant sur la saisie de 11,9 kilogrammes de cannabis à l'aéroport international Prince Saïd Ibrahim de Hahaya est désormais en cours d'instruction au tribunal de Moroni. La brigade spécialisée chargée de l'enquête a confirmé avoir clôturé la procédure dans le

respect des délais légaux de garde à vue avant de la transmettre aux autorités judiciaires compétentes. « Vu le peu de temps dont nous disposons, entre 24 et 72 heures, nous avons bouclé le dossier et l'avons envoyé au parquet de Moroni », a indiqué une source de la brigade. Les faits remontent au samedi 18 juillet dernier. Deux hommes âgés de 25 et 32 ans, originaires de Ngazidja, ont été interpellés à l'aéroport en possession de 12 kilogrammes de cannabis. Pour les enquêteurs, cette affaire, bien qu'importante par la quantité de drogue saisie, ne constitue pas un cas isolé. Elle s'inscrit dans une série d'interceptions enregistrées ces derniers mois sur la principale plateforme aéroportuaire du pays, devenue un point sensible dans la lutte contre le trafic de stupéfiants.

La brigade spécialisée relative d'ailleurs cette saisie au regard d'une opération plus importante menée quelques semaines auparavant. « Les 11,9 kg de cannabis retrouvés représentent une quantité importante, mais elle reste inférieure aux 30 kg interceptés quelques semaines plus tôt, toujours à l'aéroport international Prince Saïd Ibrahim », souligne la même source. Selon les enquêteurs, cette succession de saisies témoigne de la persistance des réseaux de trafic et de leurs tentatives répétées d'acheminer des produits illicites par voie aérienne malgré le renforcement des contrôles. Au-delà des quantités saisies, le profil des personnes impliquées retient également l'attention des services d'enquête. Les trafiquants interpellés sont le plus souvent de jeunes adultes. «

Dans ce type de trafic, ce sont surtout des jeunes qui sont interpellés », regrette la brigade spécialisée.

Les deux suspects, qui sont également pères de famille, illustrent, selon les enquêteurs, une réalité sociale préoccupante où la précarité économique et l'influence des réseaux criminels peuvent conduire certains à s'engager dans des activités illicites aux lourdes conséquences judiciaires. Sur le plan procédural, les deux mis en cause ont été entendus dans les locaux de la brigade avant la transmission du dossier au parquet. Toutefois, les investigations sont loin d'être terminées. L'ouverture de l'information judiciaire devrait permettre d'identifier d'éventuels complices et de remonter la filière d'approvisionnement ainsi que le réseau de dis-

tribution. « D'autres personnes seront probablement entendues dans cette affaire. Nous avons interrogé les deux personnes interpellées, mais l'enquête devra se poursuivre afin d'établir toutes les responsabilités », affirme la brigade spécialisée.

En attendant les conclusions de l'instruction, cette nouvelle affaire rappelle les défis auxquels sont confrontés les services de sécurité dans la lutte contre le trafic de stupéfiants. Elle confirme également le rôle stratégique de l'aéroport international Prince Saïd Ibrahim, principale porte d'entrée du territoire, dans le dispositif national de contrôle et de répression des trafics illicites.

El-Aniou Fatima

SEMAINE MONDIALE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL :

Le pays face au défi de l'allaitement exclusif

Alors que la Semaine mondiale de l'allaitement maternel se tient du 1er au 7 août 2026 sur le thème « L'allaitement maternel pour un départ durable dans la vie : consolider les acquis », les Comores restent confrontées à un paradoxe : 94% des mères allaitent à la naissance, mais seules 22,6% poursuivent exclusivement jusqu'à six mois, loin des 50% visés par l'Union Africaine.

Coordonnée par l'OMS et l'UNICEF, la semaine mondiale de l'allaitement maternel veut justement « renforcer ce qui fonctionne », mettant l'accent sur le suivi des progrès, l'évaluation de l'impact et la généralisation des approches éprouvées qui améliorent les résultats de l'allaitement. Chez nous, ce qui dysfonctionne est bien documenté. Malgré une légère progression entre 2012 et 2022 (MICS), le taux stagne. L'abandon

est précoce, avec le lait artificiel dès les premiers mois. Dans un article publié dans notre journal en avril, le Dr Soilihi Abdoul Madjidi, pédiatre et directeur de la santé familiale, soulignait que ce fossé s'explique par « un manque d'engagement efficace du personnel de santé et l'influence incontestable des grands-mères ». Des idées reçues persistent, comme jeter le colostrum. Or, rappelle-t-il, « le lait maternel par le colostrum est le premier vaccin du nouveau-né ». Le tableau est aggravé par le marché. Le médecin dénonce une « concurrence illégale » des laits industriels, dont le marketing intrusif fait croire à une équivalence, voire une supériorité, surtout en milieu urbain.

Les conséquences sont aujourd'hui très mesurables. L'enquête SMART 2024 lie faible allaitement exclusif et retard de croissance. Pourtant jusqu'à 6 mois, sans ajout d'autres aliments, le lait maternel

assure un bon développement physique et psychomoteur. L'enfant non allaité est aussi plus vulnérable aux infections respiratoires, aux diarrhées et aux otites. Pour renverser la tendance, le médecin spécialiste en santé publique, plaide pour généraliser l'initiative « Hôpitaux Amis des Bébé », avec peau à peau immédiat et rooming-in 24h/24, et former systématiquement le personnel à l'écoute et au soutien émotionnel face aux douleurs et crevasses, pour une prise en charge clinique optimale pour les nouvelles mères et leurs nourrissons. Des études d'efficacité menées auprès de 15 096 nouveau-nés ont démontré que la mise en œuvre de l'Initiative Hôpital Ami des Bébé (IHAB) entraînait une augmentation de 45 % du taux d'allaitement maternel exclusif à 6 mois et de 26 % du taux d'allaitement maternel poursuivi.

Par ailleurs, une revue systématique de 16 études a révélé que les



interventions médiatiques intégrées au conseil et à la mobilisation communautaire augmenteraient l'allaitement maternel exclusif de 17 %, d'où l'importance de sensibilisation. Sachant que les pays dont la législation est largement alignée sur le Code font état de taux d'allaitement maternel exclusif de 54% en moyenne, contre seulement 24%

dans les pays sans mesures légales. Les spécialistes appellent les autorités à « mettre en application la loi sur la commercialisation des substituts et élire des champions de l'allaitement », et à protéger ainsi durablement les mères de la désinformation ambiante.

Hamdi Abdillahi Rahilie

BAC 2026 :

Les résultats attendus ce mardi

C'est le jour tant attendu par les familles et proches des candidats. Après la fin des corrections le 29 juillet et les opérations de dépouillement et de saisie, les résultats du baccalauréat session 2026 seront proclamés ce mardi 4 août sur l'ensemble du territoire national.

Le mercredi 29 juillet dernier, les enseignants correcteurs ont achevé la correction des copies des épreuves écrites. Une étape qui a permis l'aboutissement d'un long processus, lequel a ouvert

la voie aux travaux techniques indispensables avant la délibération finale. Ces derniers jours, les servi-

ces compétents se sont attelés au dépouillement et à la saisie des notes dans les différents centres



d'examen. Des opérations menées sur Ngazidja, Ndzouani et Mwali afin de garantir la transparence et l'équité pour tous les candidats.

Après des mois de préparation et une attente marquée par de nombreuses rumeurs sur les réseaux sociaux, l'heure du verdict a sonné. Depuis plusieurs jours, des informations contradictoires ont circulé concernant la date de publication, alimentant le stress des bacheliers et de leurs proches. Les autorités ont tenu à mettre fin à la confusion. La date officielle à retenir est bien ce mardi 4 août. La délibération est

donc prévue ce matin, avant la proclamation officielle dans la journée.

Les candidats et leurs familles sont invités à rester attentifs aux annonces officielles et à ne pas relayer les fausses informations. Les résultats seront disponibles via les canaux habituels de l'Onec et du ministère de l'éducation. Une journée sous haute émotion qui marquera la fin du parcours secondaire et le début d'une nouvelle étape universitaire pour les admis.

Hamdi Abdillahi Rahilie

2E COPIL DU PROJET DE CORRIDOR MARITIME :

Un taux d'avancement de 10%

La deuxième réunion du comité de pilotage du projet d'aménagement d'un corridor maritime et de facilitation du commerce régional a eu lieu à Moroni le 31 juillet dernier. L'objectif a été d'évaluer l'état d'avancement de l'étude liée au projet, l'exécution financière réalisée, la passation des marchés, les contraintes et les points critiques puis la mobilisation des fonds complémentaires.

Soutenu financièrement par le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) à hauteur de 137 millions de dollars, le gouvernement décide de démarrer les travaux d'aménagement d'un corridor maritime, un projet d'envergure lancé en octobre 2025, visant à moderniser les infrastructures portuaires de Moroni et de Boingoma, réduire les coûts logistiques inter-îles et à stimuler l'éco-

nomie bleue. Ainsi, les membres du gouvernement dont les secrétaires généraux du ministère des finances, de l'économie et du transport se sont réunis le 31 juillet dernier avec les acteurs principaux du projet dans l'objectif d'évaluer l'état d'avancement du projet.

Le secrétaire général du ministère des finances, Dhoihiroudine Ahamada Bacar a déclaré qu'il s'agit d'un projet « stratégique pour la compétitivité maritime et le développement économique de notre pays ». Selon lui, la rencontre justifie « notre engagement et notre diligence constante pour examiner l'état d'avancement des études, l'exécution financière, la passation des marchés, la sauvegarde environnementale, contraintes et points critiques puis la mobilisation des fonds complémentaires ». La réflexion a été centrée sur l'extension du port de Moroni avec un



terre-plein de 11 hectares et la modernisation des liaisons inter-îles.

Devant la presse, le secrétaire général du ministère des transports Djinti Ahamada a quant à lui précisé que depuis le lancement du projet en octobre 2025, des consultants ont été recruté « pour assurer le

suivi des travaux d'extension du port de Moroni ». L'objectif étant de doter le pays d'un port en eau profonde pouvant répondre à la saturation des infrastructures actuelles. A en croire M. Djinti, il est prévu de créer « une zone économique spéciale à Hahaya », avec un volet consacré à l'autonomisa-

tion des femmes. Le projet est financé à hauteur de 228 millions d'euros ». Le projet est en cours d'exécution avec un taux d'avancement des travaux de 10%. Ce responsable a rassuré que le projet entre dans le cadre du plan Comores émergent 2030.

Kamal Gamal

LIBRE OPINION

Le réseau : l'allié discret de votre réussite professionnelle



Le réseau correspond à l'ensemble des relations qu'une personne construit au fil de sa vie, que ce soit dans le cadre de ses études, de son travail, de ses activités associatives ou encore de ses rencontres.

Pour ma part, le réseau est avant tout un espace d'échange. C'est grâce aux autres que l'on apprend, que l'on découvre un métier, que l'on comprend le fonctionnement d'un secteur d'activité ou que l'on obtient des informations auxquelles on n'aurait pas eu accès seul. Chaque rencontre peut apporter quelque chose, à condition de savoir écouter, partager et entretenir ces relations dans la durée.

Il existe cependant une confusion que l'on rencontre souvent. Beaucoup pensent que faire appel à son réseau revient à demander un emploi. Or, ce n'est pas cela, la démarche réseau. Il ne s'agit pas d'envoyer son curriculum vitae à toutes les personnes que l'on connaît ni de solliciter directement un recrutement. L'objectif est d'abord d'échanger, de mieux connaître un milieu professionnel, de faire connaître son parcours et de créer une relation de confiance. Les opportunités viennent souvent ensuite, naturellement, parce que les personnes pensent à vous lorsqu'un besoin se présente.

La réalité du terrain à Moroni

À Moroni, le marché de l'emploi et le monde des affaires ont leurs propres réalités. Nous vivons dans une petite île où les distances sont courtes et où les gens se connaissent, directement ou indirectement. Les informations circulent vite, tout comme les réputations.

Dans ce contexte, déposer un curriculum vitae ou envoyer une lettre de motivation sans avoir eu le moindre contact avec l'entreprise ne suffit pas toujours. Cela ne veut pas dire que ces démarches sont inutiles, mais elles sont souvent plus efficaces lorsqu'elles s'accompagnent d'une mise en relation ou d'un premier échange. Les opportunités sont peu nombreu-

ses et la concurrence est forte.

Aux Comores, la confiance occupe une place importante dans les relations professionnelles. Avant de recruter un collaborateur ou de conclure un partenariat, beaucoup cherchent d'abord à savoir à qui ils ont affaire. Ils se renseignent, demandent un avis ou s'appuient sur une personne de confiance.

C'est là que le réseau prend tout son sens. Il ne s'agit pas de rechercher un « piston » ni un traitement de faveur. L'objectif est de faire connaître son parcours, ses compétences et son sérieux. Lorsqu'une relation de confiance existe déjà, il est souvent plus facile d'être identifié lorsqu'une opportunité se présente.

Comment se constituer un réseau ?

Lorsqu'on parle de réseau, beaucoup pensent qu'il faut commencer par se créer de nouveaux contacts. Pourtant, nous possédons déjà tous un réseau, même si nous n'en avons pas toujours conscience.

Notre réseau commence avec les personnes qui nous entourent au quotidien. Il s'agit de la famille, des amis, des anciens camarades de classe, des collègues, des voisins ou encore des personnes que nous rencontrons régulièrement dans notre vie personnelle ou professionnelle. C'est ce que l'on appelle le premier cercle (R1).

À partir de ce premier cercle, le réseau s'élargit progressivement. On entre alors en contact avec les connaissances de nos proches, puis avec des personnes que l'on ne connaît pas directement mais qui peuvent être mises en relation avec nous. C'est ainsi que se construit le troisième cercle (R3).

Le graphique ci-dessous illustre cette progression. Il montre que le réseau ne se construit pas du jour au lendemain. Il se développe naturellement, à partir des relations que nous avons déjà, avant de s'ouvrir progressivement à de nouveaux contacts.

Il est tout à fait possible d'élargir ce troisième cercle. Cela peut passer par le bénévolat, la participation à des conférences, des séminaires

ou des rencontres professionnelles. Chaque occasion de rencontrer de nouvelles personnes peut permettre de créer de nouveaux contacts. D'ailleurs, certaines personnes se sentiront plus à l'aise pour aller directement vers ce troisième cercle que pour solliciter leur entourage proche.

Construire un réseau demande du temps. Il ne suffit pas de contacter quelqu'un lorsqu'on a besoin d'un service ou que l'on recherche un emploi. Un réseau se construit au fil des échanges. Il faut savoir rendre service lorsque l'occasion se présente, prendre des nouvelles de temps en temps et entretenir les relations sans attendre quelque chose en retour. C'est ainsi que la confiance s'installe.

Au début, cette démarche peut paraître difficile. Beaucoup hésitent à contacter une personne qu'ils ne connaissent pas, par peur de déranger ou de ne pas être légitimes. Pourtant, il n'y a rien de déplacé à demander des informations sur un métier, un secteur d'activité ou un parcours professionnel. En revanche, envoyer immédiatement son curriculum vitae ou demander un emploi dès le premier contact est rarement la meilleure approche.

Lorsque vous prenez contact avec un professionnel, il est préférable d'être clair sur votre démarche. Si vous êtes à la recherche d'un emploi, en reconversion ou simplement en train de réfléchir à votre projet professionnel, dites-le avec simplicité. Les échanges seront plus naturels et plus sincères.

Avec le temps, on se rend compte que beaucoup de professionnels acceptent volontiers de partager leur expérience. Il suffit d'aborder la discussion avec respect, d'écouter davantage que de parler et de montrer un véritable intérêt pour leur parcours. C'est souvent grâce à ces échanges que naissent les plus belles opportunités.

Bonne chance.

Said Bacar Hasbat

Doctorante en sociologie – Paris 8

Affiliée au laboratoire CRESPPA

Qu'est-ce qu'un réseau ?

Si, dans le langage courant, le réseau est souvent défini comme un ensemble de personnes liées par des intérêts ou des activités communes, en sociologie, cette notion va plus loin.

AUTONOMISATION DES FEMMES :

Les lauréates célébrées au plus près des communautés

D'Ivémbeni à la Médina de Moroni, l'association Girls and Tech Comores (GTC) a achevé ce week-end, dimanche 2 août 2026, sa tournée de remise d'attestations aux lauréates du projet de Renforcement de l'autonomisation économique des femmes aux Comores (RAEFC), soutenu par l'Organisation internationale de la Francophonie dans le cadre de l'initiative « La Francophonie avec elles ». Une célébration à la fois locale et symbolique, marquée par l'émotion, la reconnaissance et l'espoir.

Samedi, le village de Ivémbeni a accueilli les membres de Girls and Tech Comores venus honorer Rahamata Ahamada, l'une des cinq lauréates sélectionnées dans le cadre du projet, dont trois à Ndrouani, une à Ivémbeni et une à Moroni. Entourée des siens et des habitants du village, la jeune femme a vu son engagement salué au cours d'une cérémonie empreinte de fierté collective. Prenant la parole, la présidente de GTC, Asmina Saïd Ahmed, a tenu à mettre en lumière « les efforts de la lauréate pour mener à bien son idée de projet axé autour de l'exploitation de la patate douce afin de répondre aux besoins tant de sa communauté que de la population en général ». Un projet ancré dans le terroir, qui valorise les ressources locales tout en ouvrant des perspectives économiques.

Le représentant du village n'a pas caché sa satisfaction face à l'aboutissement de cette initiative. « Vous êtes venus nous voir il y a presque un an pour nous présenter votre projet et aujourd'hui nous en voyons le résultat. Certes, ce n'est que le début, mais permettez-moi, au nom de Ivémbeni et de la famille de Rahamata, de vous remercier. Nous sommes convaincus que vous reviendrez pour nous présenter d'autres projets et les portes vous sont ouvertes. » La cérémonie s'est conclue autour d'une dégustation de produits locaux, notamment à base de patate douce et de manioc, illustrant concrètement le potentiel des initiatives portées. Après une première étape à Ndrouani, la tournée s'est poursuivie dimanche à Moroni, dans le quartier de Djumwa Mdji, au cœur de la Médina. Ici, c'est Faoula Issa qui a été mise à l'honneur pour son projet de valorisation des gâteaux comoriens. La mobilisation des habitants du quartier et des autorités locales a donné à l'événement une dimension particulière.

Visiblement émue, la lauréate a présenté son projet en évoquant son histoire personnelle. « C'est l'héritage de ma mère, qui nous a élevés en préparant des gâteaux comoriens. Je souhaite sauvegarder ce patrimoine qui me semble être en train de disparaître. Il me manquait les moyens pour concrétiser et consolider ce savoir-faire que je pratique déjà. » Un témoignage poi-



gnant, accueilli avec une vive émotion dans l'assistance. Le secrétaire général de la mairie de Moroni a salué cette réussite en affirmant que « c'est Moroni qui sort gagnant », tout en assurant le soutien des autorités municipales pour faciliter l'installation de l'activité. Dans le même esprit, Baraka Mmadi Mnamdji, ancienne présidente de l'association du quartier Ngao, a insisté sur « la fierté de voir un enfant du quartier être honorée pour son savoir-faire », appelant les femmes à saisir les opportunités similaires.

Le représentant du quartier, Fundi Aboubacar Mnamdji, a également souligné l'importance du

dispositif d'accompagnement mis en place. « Nous espérons que c'est le début d'une belle histoire pour notre ville et notre quartier. Le fait que les fonds soient gérés via un compte supervisé est une garantie qui protège la lauréate », a-t-il déclaré, suscitant quelques sourires dans l'assistance. Au nom de GTC, Anzize Koudra, expert national en communication, a rappelé l'engagement de l'association. « C'est une fierté pour GTC d'avoir accompagné 15 candidates en incubation et d'aboutir aujourd'hui à cinq lauréates. Les autres participantes seront également accompagnées pour mobiliser de nouveaux financements. GTC demeure mobilisée

pour l'épanouissement économique des femmes aux Comores. »

La cérémonie s'est clôturée par une dégustation de spécialités préparées par Faoula et les femmes du quartier, du goudougoudou au liho-ho, en passant par les samboussa et badjiya. Une manière gourmande d'annoncer une future activité dont l'ouverture est déjà attendue du côté de Djumwa Mdji. De Ivémbeni à Moroni, cette tournée de remise d'attestations aura surtout mis en lumière des parcours de femmes déterminées, soutenues par leurs communautés, et désormais engagées sur la voie de l'autonomisation économique.

Mohamed Ali Nasra

POLITIQUE :

Le MPM affiche ses ambitions

Le Mouvement Populaire de Mohéli (MPM) poursuit son implantation sur l'île. Réunis dimanche en conclave, les dirigeants, cadres et militants du parti ont officiellement accueilli plusieurs nouveaux adhérents. L'occasion pour les responsables de réaffirmer leur stratégie de proximité, de revenir sur les derniers scrutins et d'afficher leur

volonté de renforcer leur influence sur l'échiquier politique mohélien.

Le mouvement populaire de Mohéli (MPM) a franchi une nouvelle étape dans son développement en présentant officiellement plusieurs nouveaux adhérents lors d'une réunion de concertation organisée dimanche à

Moimbassa. Cette rencontre, qui a rassemblé responsables, cadres et militants, s'inscrit dans la stratégie de renforcement du parti créé en 2016. Pour les dirigeants du mouvement, ces nouvelles adhésions témoignent d'un intérêt croissant pour le MPM et consolident son implantation dans les différentes localités de l'île. Les échanges ont également porté sur l'organisation

interne, les orientations du parti et les actions de terrain destinées à maintenir un contact permanent avec les populations.

Coordinateur du MPM pour la zone allant de Moimbao à Domoni, Iliassa Ahamadi a tenu à préciser que cette réunion n'avait aucune vocation électorale. « Nous ne sommes pas dans une période de faire de la politique. Nous sommes ici pour présenter les nouveaux membres qui rejoignent notre mouvement », a-t-il déclaré, invitant les nouveaux adhérents à s'investir pleinement dans la vie du parti. L'ancien conseiller Anli Salim a, de son côté, rappelé son parcours politique et son engagement auprès de plusieurs personnalités ayant occupé d'importantes fonctions dans le pays. Selon lui, son expérience doit désormais servir à consolider les bases du MPM. Il a également retracé le parcours du mouvement depuis sa création, estimant qu'un parti se construit avec « patience, détermination et engagement ».

Prenant ensuite la parole, Mohamed Abdou Msoili, le fonda-

teur du mouvement, a salué l'arrivée des nouveaux militants avant de revenir sur les précédentes échéances électorales. Il a réaffirmé que le MPM avait, selon lui, été privé de la victoire par des irrégularités lors des scrutins passés, tout en assurant que le mouvement poursuivra son travail de terrain malgré les obstacles rencontrés. Le responsable politique a également évoqué les discussions engagées avec le parti Juwa. Il a affirmé que l'initiative du rapprochement provenait de cette formation politique et non du MPM, y voyant une reconnaissance de la place désormais occupée par son mouvement dans le paysage politique de Mohéli. À l'issue de la rencontre, les responsables ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la structuration du parti, d'élargir sa base militante et de renforcer sa présence auprès des populations, avec l'ambition de faire du MPM un acteur politique incontournable sur l'île.

Riwad



PATRIMOINE CULTUREL :

166 trésors comoriens consacrés comme un seul bien mondial

Inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO, les médinas des anciens sultanats des Comores se distinguent par un dossier inédit fondé sur un bien en série regroupant six villes historiques et 166 attributs patrimoniaux. Au-delà de cette reconnaissance internationale, les collectivités locales, à l'image d'Ikon, se mobilisent déjà pour transformer ce classement en levier de développement culturel, touristique et économique.

Pourquoi ce dossier est-il unique ? Depuis la création de l'UNESCO, aucun bien n'avait encore été présenté sous cette forme. Plutôt que de proposer une ville unique, les Comores ont fait le choix d'un bien en série composé de six médinas des anciens sultanats, juridiquement liées et reconnues comme un ensemble patrimonial cohérent. Autre singularité, le Centre national de documentation et de recherche scientifique (CNDRS) n'a pas limité son travail à quelques monuments emblématiques. Les équipes ont réalisé un inventaire scientifique exhaustif de 166 attributs patrimoniaux, couvrant aussi bien les espaces publics que les palais, ruelles, cimetières, mosquées, zawiyas, maisons princières et marchés. La répartition de ces attributs illustre la richesse et la diversité de ce patrimoine. Ngazidja

en compte 110, dont 22 à Moroni, 27 à Itsandra, 34 à Ntsoudjini et 27 à Ikon. Ndzouani en totalise 56, répartis entre 32 à Mutsamudu et 24 à Domoni. Si ces médinas partagent une même histoire et une même identité swahilie, chacune possède une organisation urbaine, une architecture et des fonctions qui lui sont propres. Pour le directeur général du CNDRS et coordonnateur du dossier d'inscription, Dr Toiwilou Mze Hamadi, cette approche innovante explique l'adhésion du Comité du patrimoine mondial. Déposé le 22 janvier 2025, le dossier repose sur une démonstration scientifique mettant en évidence la complémentarité des six médinas. « C'est pour cela que le dossier des Comores est unique au monde depuis la création de l'UNESCO », affirme-t-il. Il rappelle que les médinas des anciens sultanats réunissent un ensemble d'attributs patrimoniaux comprenant les espaces publics, les palais, les ruelles, les cimetières, les mosquées, les zawiyas, les maisons princières et les marchés. « Chaque ville présente des édifices qui se ressemblent tout en se distinguant par leurs fonctions et leurs usages », ajoute-t-il. Au-delà de la reconnaissance internationale, cette inscription ouvre aux Comores l'accès au Fonds du patrimoine mondial et positionne l'architecture swahilie comorienne sur la carte du tourisme culturel

mondial. À Ikon, l'inscription des médinas au patrimoine mondial suscite une vive émotion. Pour le maire de Bambao ya Mboini, Ali Nahouza, cet événement marque une étape historique. « L'inscription prononcée le 25 juillet à Busan constitue, après l'indépendance, le deuxième événement le plus honorable de notre histoire », affirme-t-il. Le maire estime désormais que la priorité consiste à respecter les engagements pris dans le cadre du classement UNESCO. Pour y parvenir, la commune prépare un Plan local d'urbanisme articulé autour de trois axes. Le premier concerne la protection du patrimoine. Treize gardiens du patrimoine sont actuellement en fonction à Ikon, mais leur effectif devrait être renforcé et structuré afin d'améliorer la préservation des sites. « C'est une politique nouvelle et stratégique qui nous ouvrira également les portes du développement de l'artisanat », explique le maire. Le deuxième axe porte sur la valorisation culturelle avec la création d'un village artisanal au cœur de la médina. « Nous voulons immortaliser notre identité à travers les chants traditionnels, l'art vestimentaire, le twarab ya zamani et les manuscrits anciens. Nous formerons les jeunes d'Ikon et de tout le Bambao afin qu'ils puissent accueillir dignement les visiteurs. Ce sera notre vitrine



Palais Royal Kaphviri djohe IKONI

culturelle », précise-t-il. Le troisième volet est consacré au développement économique. La commune prévoit de former des guides touristiques, des professionnels de la gastronomie locale ainsi que des gestionnaires de sites patrimoniaux. « Ces formations créeront des emplois et permettront de mieux valoriser notre patrimoine », souligne Ali Nahouza. La municipalité ambitionne également d'aménager le littoral, long de plus de dix kilomètres, avec la création d'espaces verts, d'un espace marchand, le renforcement de la gestion des déchets et l'amélioration de la sécurité. «

Nous voulons faire de notre commune une destination attractive, à la hauteur du label UNESCO », affirme-t-il. Conscient que ces transformations nécessitent du temps, le maire assure que les préparatifs sont déjà engagés. « Une telle entreprise ne se réalise pas du jour au lendemain. Nous devons anticiper. Lorsque les financements de l'UNESCO seront disponibles, nous voulons être prêts, voire en avance », conclut-il.

El-Aniou Fatima



PRÉSIDENCE DE L'UNION DES COMORES
SECRÉTARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

AVIS DE RECRUTEMENT

En application de l'Arrêté N° 24-005/PR-SGG du 21 septembre 2024, précisant les missions dévolues aux Pôles du Secrétariat Général du Gouvernement, un avis de recrutement est lancé pour le poste de : **Chargé (e) de dossier auprès du Chef de pôle Transports.**

Lieu de travail : **Moroni, Union des Comores**

Le ou la Chargé(e) de dossier aura pour mission d'assister le ou la chef (fe) de Pôle dans la réalisation des missions qui lui seront attribuées en fonction de ces domaines de compétences.

Profil recherché : Expérience et compétences

Pour postuler, vous devez être un (e) professionnel (le) aguerri (e), doté (e) d'une capacité de promouvoir l'esprit d'équipe et la disponibilité.

- **Expérience** : Au moins 3 ans dans l'administration notamment dans le secteur du Génie civil dans les Infrastructures et dans le Transport.
- **Compétences techniques et stratégiques** :
 - o **Connaissances en Génie civil, Infrastructures et Transport** : Une familiarité avec les métiers et les enjeux des trois domaines est un atout, de même que la capacité à acquérir rapidement ces connaissances.
 - o **Gestion de projets et d'entreprise** : Compétence avérée en gestion de projets, avec un sens de l'innovation.
 - **Aptitudes interpersonnelles** :
 - o **Communication et leadership** : Aptitudes exceptionnelles pour la communication et le leadership, essentielles pour discuter et développer des relations stratégiques avec les partenaires.
 - o **Éthique** : Être une personne de bonnes mœurs, responsable et intègre, avec un grand sens de l'organisation et une grande disponibilité.
 - o **Orientation résultats** : Réussir sans pression les objectifs fixés.
 - **Formation** : Au moins un diplôme de niveau Bac+3 d'une université reconnue, dans les domaines du Génie civil ou domaines similaires.

- **Langues** : maîtrise du français obligatoire. La connaissance de l'anglais, de l'arabe ou de toute autre langue est un atout.
- **Conditions** : Être de nationalité comorienne (y compris la diaspora), immédiatement disponible à temps plein et sans antécédents judiciaires.

Tâches principales et responsabilités

Sous l'autorité du Chef de Pôle Transports, le/la Chargé (e) de dossier aura pour mission de :

- Mettre en œuvre la **stratégie de réalisation des différents projets**, en l'alignant sur le **Plan Comores Emergentes (PCE)** à l'horizon 2030.
- Définir l'approche stratégique avec les partenaires en assurant l'exécution effective des différents dossiers.
- Suivre de plus près les différents dossiers

Procédure de candidature

Pour postuler, veuillez envoyer votre dossier par email à rh@sgg.gouv.km avant le **10 Aout 2026 à 12h00**. Votre candidature doit inclure :

- Lettre de motivation.
- CV détaillé.
- Bulletin n°3 du casier judiciaire.
- Photocopies des diplômes et de la carte d'identité/passeport.
- Une photo d'identité.
- Un descriptif sur votre mission.